



Périmètre de l'étude

Entités & postes d'émissions considérés

Contexte

Réglementaire

Obligation réglementaire (Loi Grenelle II, 2010)

- Ce texte de loi rend obligatoire « pour **toutes entreprises de plus de 500 personnes, d'établir un bilan de leurs émissions de GES**. Ce bilan est rendu public et mis à jour au moins tous les 4 ans pour les entreprises. »

Décret n°2016-1138 du 19 août 2016

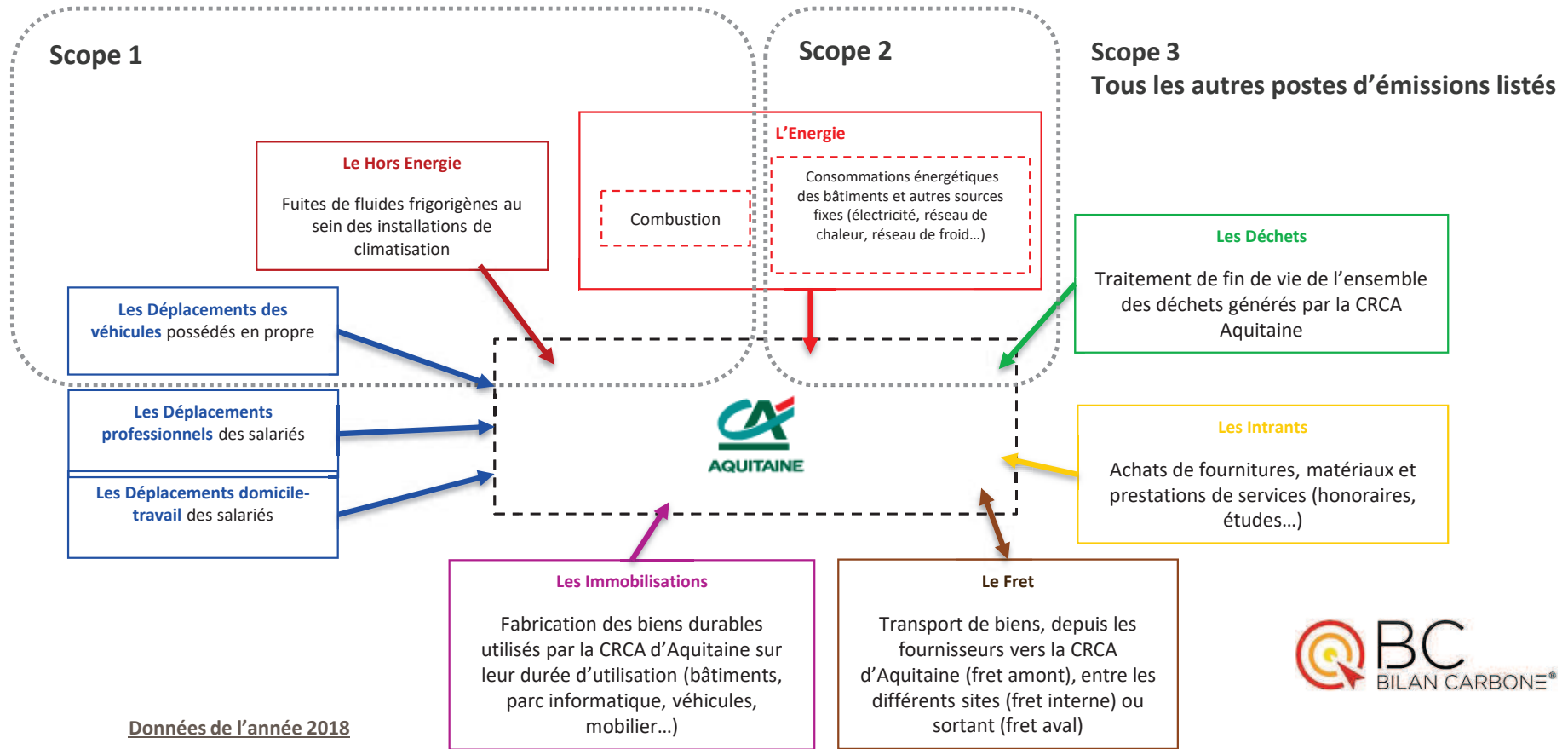
- Demande aux grandes entreprises de reporter des informations environnementales sur leurs postes significatifs d'émissions de GES directes et indirectes. Le scope 3 de la méthodologie Bilan Carbone® permet notamment de répondre à cette nouvelle exigence de par le reporting réalisé et les actions mises en place pour réduire les émissions de GES sur ce périmètre.

Le Bilan Carbone®, une vision stratégique de la gestion des émissions

- Le Bilan Carbone® permet d'élargir la comptabilisation des émissions au scope 3 et ainsi avoir une vision stratégique de la gestion des émissions (puisque 75% des émissions, en moyenne, sont comprises dans le scope 3) et de multiplier les possibilités d'actions de réduction.

Périmètre opérationnel

De l'étude





Bilan Carbone® 2018

Résultats intermédiaires par postes et comparaison

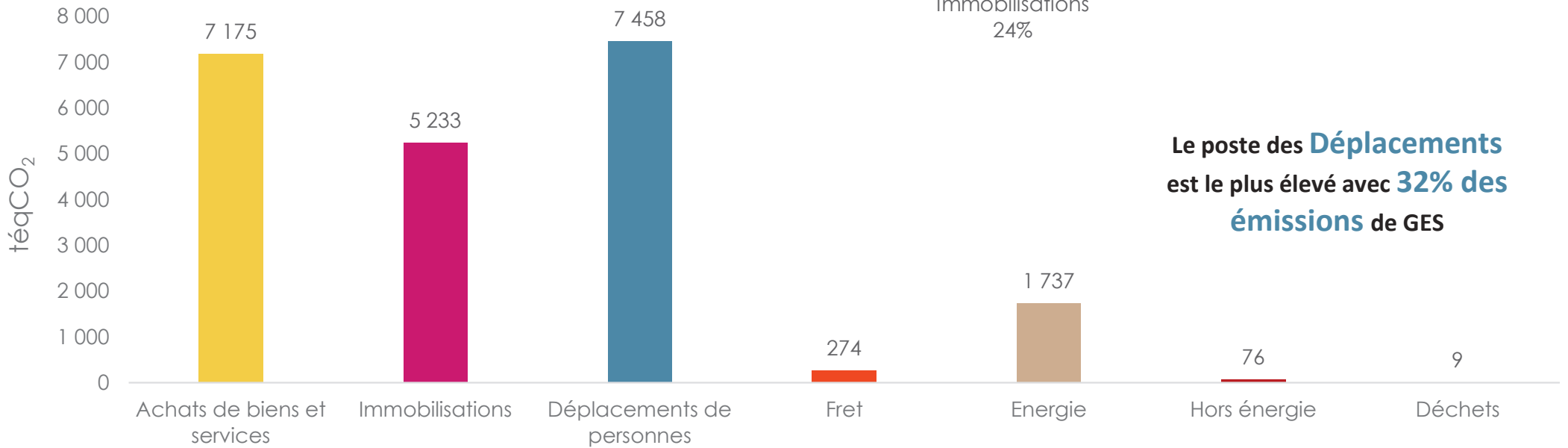
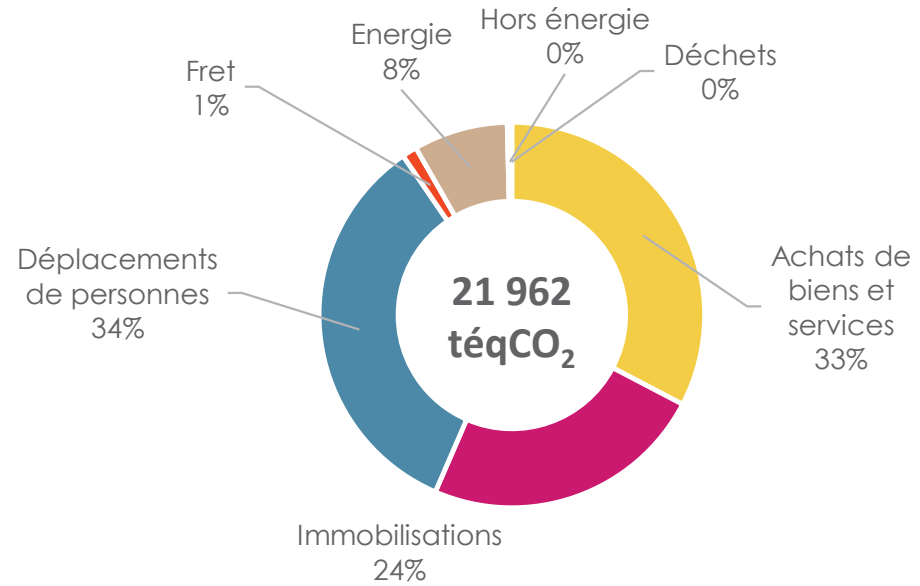
Bilan Carbone® 2018

Résultats globaux

21 962 téqCO₂
Bilan Carbone® 2018 – CRCA Aquitaine

Chiffres clés

- Emissions par collaborateur : 8,0 téqCO₂/ETP
- Nombre total de collaborateurs : 2 760 ETP



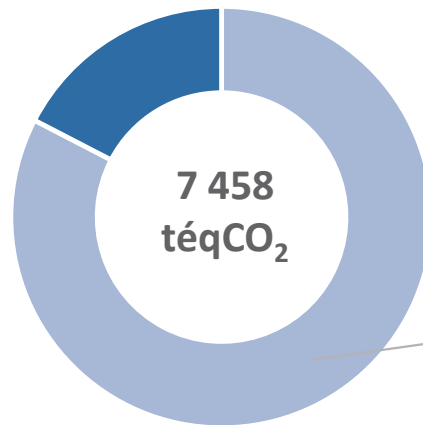
Le poste des Déplacements est le plus élevé avec 32% des émissions de GES



Les déplacements de personnes : 7 458 téqCO₂ en 2018

34% du Bilan Carbone®

Déplacements
professionnels
17%



Déplacements
domicile-travail
83%

Chiffres clés

- Chaque salarié parcourt en moyenne 45,7 km aller-retour par jour entre son domicile et son lieu de travail.
- Les déplacements domicile-travail des employés de la CRCA d'Aquitaine représentent 83% des émissions liées aux déplacements de personnes en 2018 pour un total de 26 millions de kilomètres parcourus.

• Périmètre :

- Déplacements professionnels et domicile-travail des collaborateurs du Crédit Agricole d'Aquitaine.

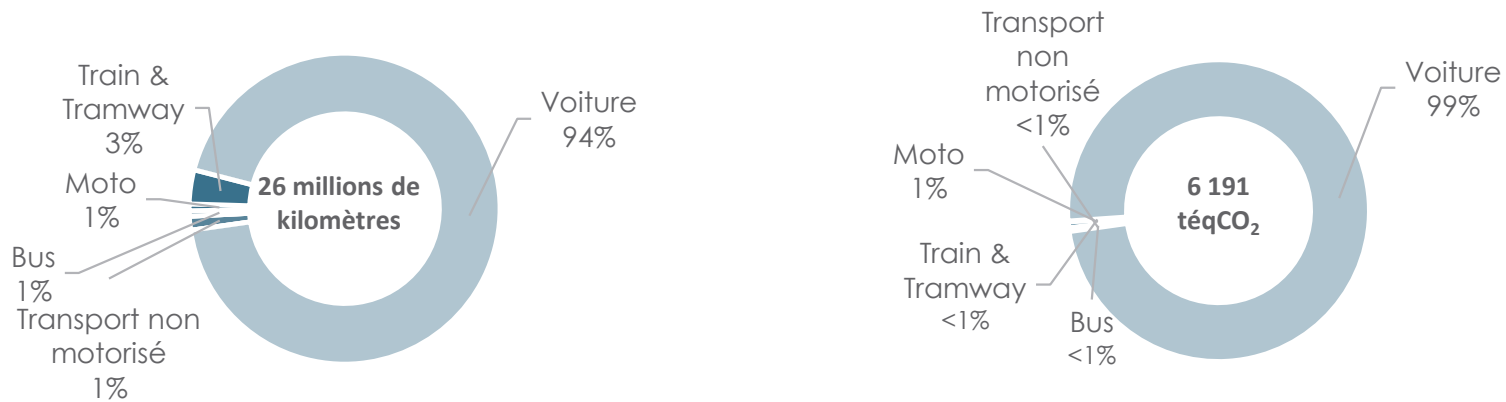
• Méthodologie de calcul :

- Les données relatives aux déplacements professionnels ont été fournies par la CRCA d'Aquitaine.
- Les données relatives aux déplacements domicile-travail ont été fournies par le biais d'une enquête en ligne diffusée auprès des collaborateurs.
- Parmi les personnes interrogées par ce sondage, un taux moyen de participation a été obtenu puisque 1275 personnes ont répondu à l'enquête, soit 46%. Les données obtenues suite à cette enquête ont été extrapolées à l'effectif total de la CRCA d'Aquitaine en 2018 (soit 2 760 ETP), afin d'obtenir les résultats totaux ci-contre.

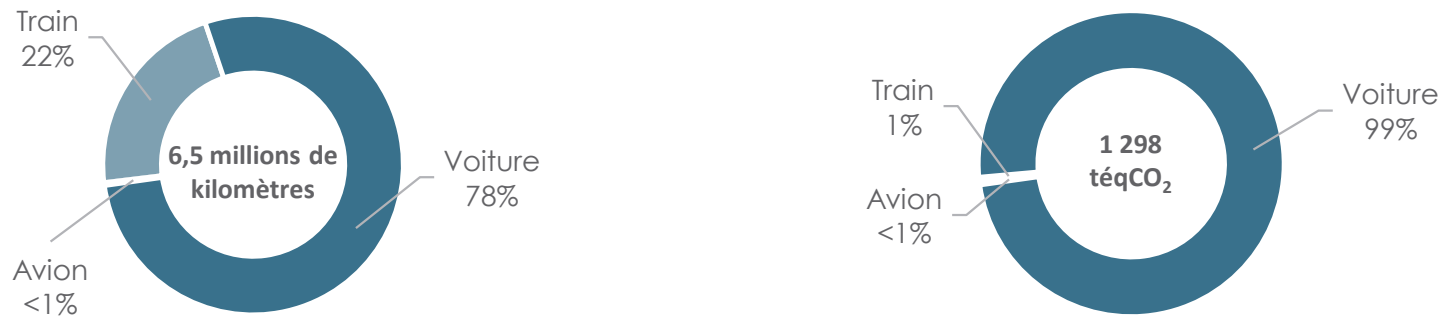


Déplacements de personnes : 7 458 téqCO₂ en 2018

Focus sur les déplacements Domicile-travail – 83 % des émissions du poste



Focus sur les déplacements professionnels – 17 % des émissions du poste

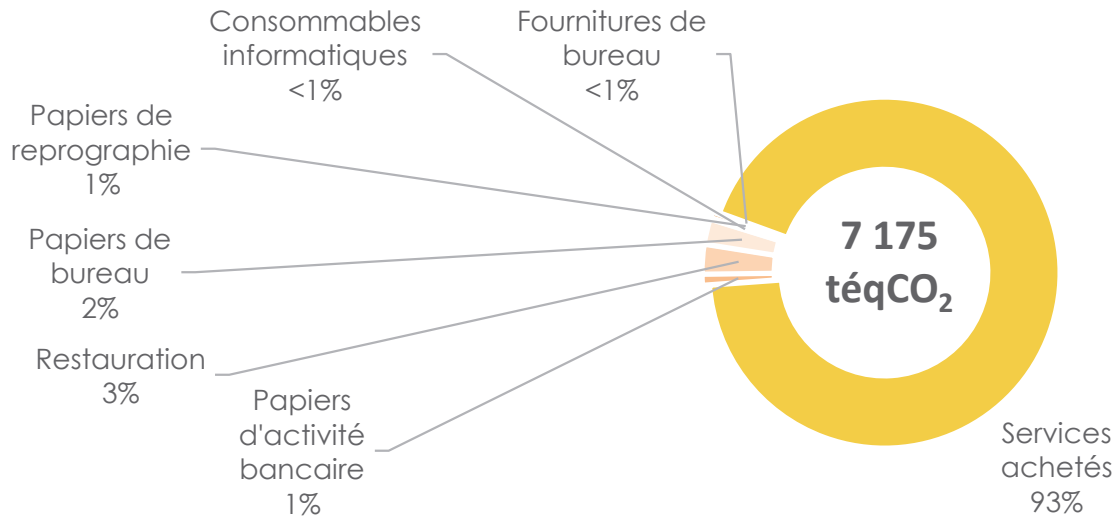




Les achats de biens et services : 7 175 téqCO₂ en 2018

33% du Bilan Carbone®

- **Périmètre :**
 - Achats de biens et services liés aux activités de la CRCA d'Aquitaine.
- **Méthodologie de calcul :**
 - Les achats de fournitures, les consommables informatiques, le papier éditique et la reprographie ont été comptabilisés en € et en tonnes pour les papiers de bureau et d'activité bancaire et le plastique ;
 - Le montant des achats de services ont été fournis par la CRCA d'Aquitaine et répartis en grandes catégories d'achats correspondant aux différents facteur d'émissions disponibles (k€/kgéqCO₂) ;
 - Les émissions de GES engendrés par la restauration d'entreprise ont été comptabilisées grâce au nombre de repas servis.



Le poste des **achats de biens et services** est grandement majoritaire avec plus de **93%** des **émissions** de GES

Chiffre clé
60 kg de papier bureautique utilisé par an par ETP
 Moyenne tertiaire : 80 kg de papier utilisé par personne et par an (environ 30 ramettes)



Les immobilisations : 5 233 téqCO₂ en 2018

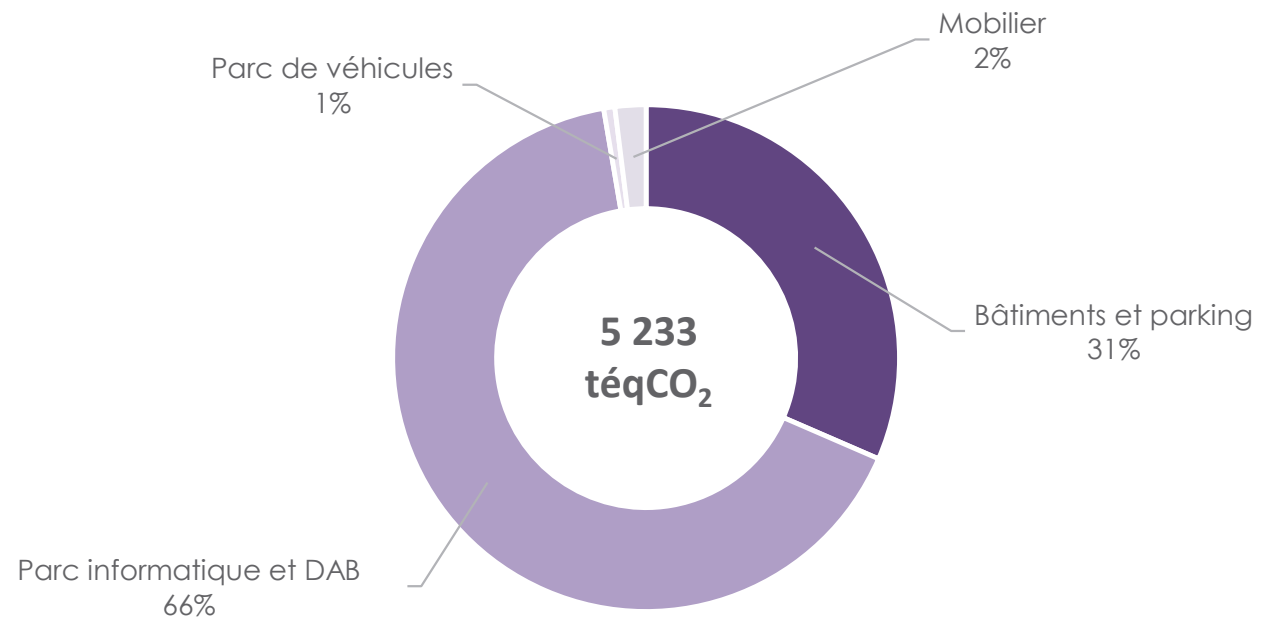
24% du Bilan Carbone®

- **Périmètre :**

- Bien durables de la CRCA d'Aquitaine amortis sur leur durée d'utilisation.

- **Méthodologie de calcul :**

- Les données relatives aux bâtiments et parkings ont été comptabilisés en m² puis amorties sur une durée de 30 ans pour les sites administratifs et agences sauf pour les bâtiments et parkings déjà amortis.
- Les données concernant le parc informatique ont été comptabilisées en nombre d'unités sur leur durée d'utilisation moyenne en fonction du type d'équipement.
- Les données relatives aux véhicules ont été collectées en nombre d'unités puis converties en tonnes grâce à des ratios issus de la procédure interne d'EcoAct et amorties sur leur durée moyenne d'utilisation.
- Les données relatives au mobilier ont été collectées en nombre d'unité.

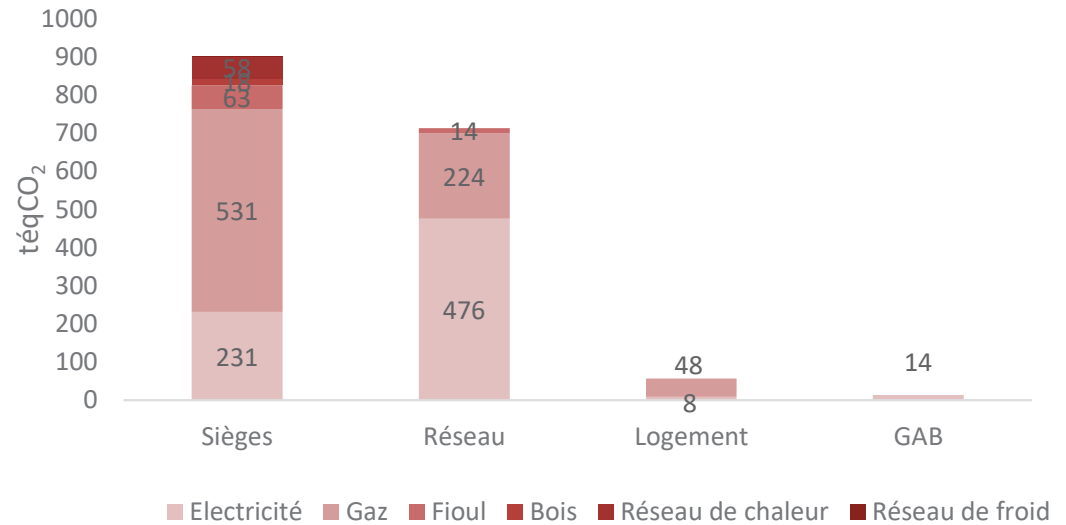
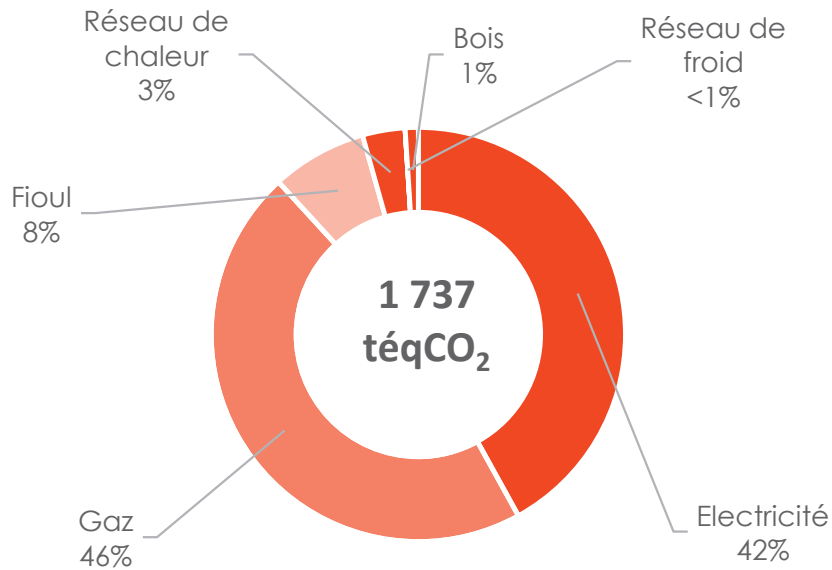




L'énergie : 1 737 téqCO₂ en 2018

8% du Bilan Carbone®

- **Périmètre** : Consommations énergétiques (électricité, gaz naturel, fioul, etc.) de la CRCA d'Aquitaine.
- **Méthodologie de calcul** :
 - Les émissions de GES liées à l'électricité ont été calculées grâce à la consommation en kWh relevée sur les factures de l'année 2018
 - Les émissions de GES liées au chauffage ont été obtenues grâce aux consommations de fioul (en litres), de gaz naturel (en kWh PCS) et du réseau de chaleur urbain (converties de kWh PCS en kWh PCI)
 - Les émissions de GES liées au froid ont été obtenues grâce aux consommations du réseau de froid (en kWh)



Bilan Carbone® 2018

Résultats globaux

